

Dossier de presse

L'Organisation internationale de la Francophonie s'associe à la Rencontre internationale de la Francophonie économique

Québec, 16 – 19 mai 2008

Sommaire

- Communiqué de presse : La Francophonie à la rencontre du secteur privé
Abdou DIOUF préside la séance d'ouverture de la RIFE
Le 16 mai 2008 à 17h
- Une participation constructive et innovante avec le secteur privé
- Qu'est-ce que la Francophonie ?
- Une Francophonie solidaire, ouverte à la mondialisation
 - S'insérer dans l'économie mondiale
 - Réduire la pauvreté
 - Accéder à l'énergie, préserver l'environnement
 - Favoriser l'émergence d'industries culturelles
 - Développer la culture numérique
 - Harmoniser le droit des affaires et des activités économiques en Afrique

CONTACTS PRESSE

Organisation internationale de la Francophonie

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général
de la Francophonie

julie.tilman@francophonie.org

Téléphone : (+33) 1 44 11 12 68

Service de communication

Chef du service : Anissa Barrak

anissa.barrak@francophonie.org

Téléphone : (+33) 1 44 37 33 93

A Québec

Julie Drolet, relations presse

jdrolet@hkdp.qc.ca

Téléphone : 418 523-3352 poste 234

Communiqué de presse

Paris, le 7 mai 2008

CP/COM/AB/08/15

Rencontre internationale de la Francophonie économique

Québec, 16 – 19 mai 2008

La Francophonie à la rencontre du secteur privé

Engagée dans la réflexion sur les meilleures façons d'accompagner l'émergence et le renforcement d'un espace économique francophone, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est associée à la Chambre de commerce de Québec et ses partenaires pour la tenue de la Rencontre internationale de la Francophonie économique (RIFE) qui aura lieu du 16 au 19 mai 2008 à Québec, ville hôte du XII^e Sommet de la Francophonie prévu en octobre prochain.

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, présidera l'ouverture officielle de cette rencontre qui donnera aux entrepreneurs du secteur privé des pays francophones de tous les continents, l'occasion de développer des relations commerciales et institutionnelles sur des bases nouvelles et consensuelles, pour donner un nouvel élan à un espace économique francophone riche de potentialités.

Dans un contexte mondialisé, de délocalisation et d'essor fulgurant des technologies de la communication, l'usage d'une langue commune et la grande diversité géographique, climatique et culturelle de l'espace francophone, sont autant d'atouts pour l'intensification des échanges économiques entre les 68 États et gouvernements de la Francophonie.

- Avec 18,9 % des exportations et 19 % des importations mondiales, les pays de l'Organisation internationale de la Francophonie représentent 19 % du commerce mondial de marchandises, en progression de près de 4 points par rapport à 2002.
- Entre 2002 et 2004, les échanges commerciaux entre les pays francophones ont enregistré une augmentation de 360 milliards de dollars, passant de 329 milliards \$US à plus de 688 milliards \$US.
- « L'Espace économique francophone » est l'un des acteurs majeurs du marché des investissements directs étrangers. En 2004, il a attiré 170,56 milliards \$US soit 26 % du total des investissements mondiaux, estimés à 648 milliards \$US.

Face aux enjeux liés à la mondialisation, l'Organisation internationale de la Francophonie agit depuis plusieurs années pour favoriser l'émergence d'industries culturelles dans les pays du Sud, accompagner les pays pour s'affirmer, sur les plans public et privé, dans le commerce international, sécuriser l'environnement juridique des affaires, veiller à un développement durable soucieux de l'environnement. Mais la solidarité, principe fondateur de la Francophonie, doit être accompagnée par la création de richesses, un objectif qui ne peut être atteint sans le dynamisme et la compétitivité des entreprises au plan national, régional et international.

En allant à la rencontre du secteur privé, Abdou Diouf souligne la volonté de la Francophonie d'engager de nouvelles actions en faveur des acteurs de l'économie, créateurs d'emplois directs

Une participation constructive et innovante avec le secteur privé

En amont et en aval de la Rencontre internationale de la Francophonie économique (RIFE), la Francophonie s'est mobilisée pour assurer une participation constructive et innovante à cet échange sans précédent avec le secteur privé.

Le colloque « Vers une Francophonie entrepreneuriale » a été organisé par l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Laval, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les 3 et 4 mars 2008 à Québec. En juin 2008, l'OIF renouvellera pour la troisième année consécutive sa participation à la Conférence de Montréal.

▪ **« Vers une Francophonie entrepreneuriale » :**
Une réflexion de fond pour identifier de nouvelles pistes et des actions à entreprendre

Organisé à Québec il y a plus de deux mois, le colloque « Vers une Francophonie entrepreneuriale » avait pour mission de porter des recommandations innovantes à la Rencontre internationale de la francophonie économique (RIFE), sur trois grandes lignes de force : le développement de la culture entrepreneuriale, le rôle des institutions et des intervenants dans la promotion de l'entrepreneuriat ainsi que les ressources et les moyens qui viennent en appui à l'entrepreneuriat.

Une soixantaine d'universitaires, d'entrepreneurs et autres observateurs en provenance d'une vingtaine de pays francophones ont confronté leurs analyses, réflexions et expériences dans le cadre de 12 ateliers, notamment sur le crédit communautaire, le financement, la formation, l'accompagnement, la jeunesse, le développement durable et le commerce équitable ainsi que sur l'entrepreneuriat au féminin.

Les recommandations du colloque qui seront présentées à la RIFE pour enrichir les échanges avec les acteurs économiques du secteur privé, seront portées aux chefs d'Etat et de gouvernement lors du XIIe Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Québec en octobre prochain.

▪ **Une journée de la Francophonie au prochain Forum économique international des Amériques (Conférence de Montréal), le 10 juin 2008**

L'Organisation internationale de la Francophonie participera pour la troisième année consécutive au Forum économique international des Amériques (Conférence de Montréal) qui tient sa 14e édition du 9 au 12 juin 2008 sur le thème « Maîtriser le changement : la grande transition ». Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie était l'invité d'honneur de la 13^e édition en 2007.

Qu'est-ce que la Francophonie ?

Le XII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie se réunira à Québec les 17 et 19 octobre 2008

Forte d'une population de 803,44 millions dont 200 millions de locuteurs de français, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 68 États et gouvernements qui la composent (55 membres et 13 observateurs) - soit le tiers des États membres des Nations unies.

Son objectif : contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement.

Elle agit dans le respect de la diversité des cultures et au service de la paix, de la démocratie, de l'éducation et du développement durable.

- Un budget annuel de 250 millions d'euros pour l'ensemble de la Francophonie incluant celui de l'OIF et des opérateurs (AUF, TV5, AIMF et l'Université Senghor d'Alexandrie) ;
- Une organisation internationale qui agit au niveau politique et mène des actions concrètes en matière de coopération ;
- Un Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), basé à Québec, qui a pour mission de contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement ;
- Un Institut de la Francophonie numérique qui, en raison de sa capacité de mobilisation, a été nommé par le Secrétaire général des Nations unies au sein du Conseil stratégique de l'Alliance globale des TIC pour le développement ;
- Plus de 650 universités ou départements en français qui font partie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- Plus de 26 campus numériques et 16 centres d'accès à l'information pour les étudiants des universités du Sud ;
- Plus de 160 capitales ou métropoles francophones réunies au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ;
- 215 centres de lecture en milieu rural dans 17 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Moyen Orient.

4 grandes missions

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable.

www.francophonie.org

La langue française dans le monde

- Le français a statut de langue officielle, seul ou avec d'autres langues, dans 32 États et gouvernements membres de l'OIF ;
- Aux Nations unies, le français est l'une des langues officielles. Il est, avec l'anglais et l'espagnol, langue de travail du Secrétariat général.
- Le français est l'une des langues officielles de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Cour internationale de Justice, du mouvement olympique...
- Après l'anglais, qui représente 45 % des pages Internet, et l'allemand (7 %), le français est en 2006 la troisième langue de la Toile avec 5 %, devant l'espagnol (4,5 %), (source : Funredes, 2006).

68 États et gouvernements

55 membres : Albanie • Principauté d'Andorre • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Chypre • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

13 observateurs : Arménie • Autriche • Croatie • Géorgie • Hongrie • Lituanie • Mozambique • Pologne • République tchèque • Serbie • Slovaquie • Slovénie • Ukraine.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Cabinet du Secrétaire général

28, rue de Bourgogne, 75007 Paris
Téléphone : (33) 1 44 11 12 50
oif@francophonie.org
<http://www.francophonie.org>

Direction du développement durable et de la solidarité

13, quai André-Citroën
75015 Paris (France)
Téléphone : (33) 1 44 37 33 53

Direction du développement durable et de la solidarité

13, quai André-Citroën
75015 Paris (France)
Téléphone : (33) 1 44 37 33 53

Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)

56, rue Saint-Pierre
Québec G1K 4A1 (Canada)
Téléphone : (1) 418 692 5727
Courriel : iepf@iepf.org
www.iepf.org

Une Francophonie solidaire ouverte à la mondialisation

La solidarité est un principe fondateur de la communauté francophone qui réunit des États du Nord, des États du Sud ainsi que des pays émergents. Un développement durable et solidaire nécessite de combiner la croissance économique à une répartition équitable des ressources ainsi qu'à une gestion soucieuse de l'environnement, notamment par l'intégration de la dynamique de l'économie mondiale.

Espace culturel, médiatique et politique, la Francophonie est aussi un espace économique dont les 68 États et gouvernements (55 membres et 13 observateurs) représentent 12,6 % de la population mondiale (803,44 millions) et 12 % de son revenu. Le volume des échanges entre ces pays se monte à 688,392 milliards \$US soit 19 % du total de leurs échanges commerciaux mondiaux évalués à 3 500 milliards \$US

La Francophonie compte 2 membres du G8, le Canada et la France, mais aussi des pays parmi les moins avancés dont sept figurent en bas du classement du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) : Burkina Faso, Burundi, Guinée-Bissau, Mali, Niger, République centrafricaine, Tchad.

L'OIF participe au développement économique à travers différents programmes :

➤ **S'insérer dans l'économie mondiale**

▪ **Renforcer l'expertise de haut niveau en négociation commerciale** : en vue de l'adhésion des pays du sud à l'OMC, leur participation aux négociations du Cycle de Doha ou la conclusion des accords de partenariat économiques des pays d'ACP avec l'Union européenne, l'OIF a mis en place une série de formations en maîtrise des procédures de formulation, de négociation et de mise en œuvre des politiques commerciales.

➤ 19 conseillers en négociations commerciales internationales placés auprès de 16 pays africains et 3 organisations régionales africaines ;

➤ Formation de 3854 bénéficiaires dans le cadre de 96 ateliers en 2006 et 2007 ;

➤ plus de 300 experts formés en négociations commerciales en 2004 et 2005 dans 25 pays.

▪ **Intégration régionale** : l'OIF forme également les experts et les cadres des administrations nationales des organisations d'intégration régionale et soutient leurs projets dans des domaines ciblés tels que la réduction des obstacles à l'intégration régionale, le développement des échanges commerciaux intra et inter communautaire et le renforcement du partenariat entre les trois espaces économiques francophones d'Afrique et d'Asie et de l'Océan Indien. Les organisations bénéficiaires sont : la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la CEDEAO, la Commission de l'Océan indien.

- Promotion du commerce intra-régional entre les pays francophones d'Asie (Cambodge, Laos, Vietnam) et les pays francophones de l'océan Indien (Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles) au Forum des affaires organisé en janvier 2008, à Siem Reap, (Cambodge) ;
- Cinq rencontres acheteurs/vendeurs dans les domaines du livre, des produits alimentaires, du bois, des produits du textile et de l'habillement.

▪ **Accès aux marchés de l'aide publique au développement** : le projet **AMADE** aide les entreprises des pays membres de l'OIF à mieux accéder aux marchés publics issus des financements internationaux pour le développement. Sa stratégie d'intervention repose sur la mise en place, au sein d'organisations intermédiaires du secteur privé, de services aux entreprises dédiés à l'accès aux marchés publics internationaux : veille stratégique sur les financements internationaux et les marchés ; conseil pour le montage et la soumission d'offres ; formation des entreprises aux procédures de passation de marchés ; recherche de sous-traitants et de partenaire.

- 26 points focaux nationaux mis en place dans 26 pays francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale, qui délivrent des services d'information sur les financements et les marchés, et des services d'aide aux entreprises orientés marchés publics internationaux ;
- une centaine d'entreprises ciblées que les points focaux se sont engagés à accompagner sur les marchés publics ;
- plus de 300 cadres des secteurs public et privé formés aux mécanismes de financement et aux procédures de passation de marchés.

▪ **Gestion de la dette** : l'Organisation internationale de la Francophonie aide également ses pays membres très endettés à mieux accéder aux ressources nécessaires à leur développement en appuyant leurs initiatives d'amélioration de la gestion de leur dette publique. Le retour à un équilibre budgétaire supportable durable et à une politique d'endettement bien encadrée et maîtrisée permettra dans l'avenir, si nécessaire, leur intégration progressive aux marchés internationaux des capitaux.

- mise à disposition dans 9 pays d'un logiciel de gestion et de stockage des données de la dette, outil d'aide à la décision indispensable pour gérer la dette à long terme et définir la politique d'endettement ;
- appui à la participation des pays francophones très endettés à des initiatives de plaidoyer portant sur le traitement de la dette publique et l'accès aux ressources additionnelles nécessaires au financement de leur développement.

➤ Réduire la pauvreté

L'Organisation internationale de la Francophonie s'attache à développer une économie de proximité solidaire, intégrée au développement durable. Elle a pour objectif de favoriser le développement et l'ancrage durable d'un tissu économique local caractérisé par un nombre significatif de petites, ou très petites, entreprises d'équipements artisanaux et commerciaux et de services aux particuliers. Pour cela différents axes d'interventions sont déployés :

- **Le Programme spécial de développement (PSD)**, un fonds alimenté par des contributions volontaires, finance des initiatives communautaires liées aux besoins essentiels tels que l'accès à l'eau ou la valorisation des ressources et produits locaux :

- 376 projets dans 32 pays financés de 2004 à 2007.

- **Le Programme d'Aide au développement local (PADL)** permet d'accompagner les communautés de base dans un processus participatif de développement endogène. Il contribue également dans les pays en développement de l'Espace francophone, à l'émergence d'une démarche de planification locale en mettant à la disposition des Etats et gouvernements des outils méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de politiques nationales d'appui au développement local en cohérence avec les processus de décentralisation en cours.

- Élaboration de 15 plans locaux de développement dans 4 pays africains ;

- Financement de 35 microprojets dans 4 pays africains.

- **Le développement d'une économie de proximité** par le passage d'un artisanat informel, à développement limité, à un artisanat de production organisé et structuré. L'OIF aide au renforcement des capacités techniques et managériales des artisans et finance des projets de promotion et de structuration de filières artisanales

- Projet Pilote de transformation de l'aluminium au Sénégal ;

- Récupération et de valorisation des déchets plastiques à Nouakchott (Mauritanie).

➤ Accéder à l'énergie, préserver l'environnement

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie basé à Québec, joue le rôle de conseil et d'expertise auprès des États ; réalise des projets pilotes sur le terrain notamment pour la promotion et l'utilisation des énergies renouvelables issues du milieu local ; offre des formations. Il produit et diffuse en français de l'information spécialisée pertinente.

Son objectif est de promouvoir :

- Des sources d'énergie peu coûteuses et facilement accessibles, respectueuses de l'environnement pour améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies ;
 - Une gestion rationnelle de l'énergie ;
 - Une participation active aux négociations internationales sur l'environnement et à l'application des conventions.
- 14 séminaires, ateliers et formations pour 450 personnes en 2006 ;
- 2 millions de pages consultées par mois sur Médiaterre, le système mondial d'information francophone sur le développement durable www.mediatorre.org ;
- Une revue « Liaison-Énergie Francophonie » et un bulletin « Objectif Terre » trimestriels, des guides, manuels et ouvrages spécialisés.
www.iepf.org

➤ Favoriser l'émergence d'industries culturelles

Une série d'actions est déployée vers les pays du Sud afin de participer à une mondialisation respectueuse de la diversité des cultures.

- Dotation de trois fonds de garantie des industries culturelles (projet pilote) auprès d'organismes financiers en faveur de 10 pays francophones du sud ;
- Formation de 450 entrepreneurs culturels des filières musique et image, en formulation de projets et gestion d'entreprises culturelles, dans 10 pays d'Afrique ;
- Participation à la constitution d'un Bureau export de la musique africaine pour un meilleur accès aux marchés internationaux ;
- Appui à la définition de politiques culturelles.

➤ Développer la culture numérique

L'Institut de la Francophonie numérique (IFN) contribue à une gouvernance de l'Internet qui respecte la diversité géographique et culturelle : il renforce la présence francophone dans les instances internationales de la société de l'information ; favorise les libertés de choix technologique, notamment en matière de numérisation ; développe les compétences et les échanges d'expériences ; appuie la création de contenus en français.

- L'OIF accompagne le Réseau francophone des bibliothèques numériques et contribue à son élargissement aux pays francophones du Sud ;
- 15 LabTIC soit 225 postes de formation permettent le maillage d'un millier d'experts francophones ;
- Formation de 15 gestionnaires techniques des noms de domaine nationaux en Afrique et dans l'océan Indien.
www.ifn.francophonie.org

➤ **Harmoniser le droit des affaires et des activités économiques en Afrique**

L'OIF soutient les activités de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA) chargée d'appliquer le Traité signé en 1993 à Port Louis (Maurice) par 16 pays africains (ouvert à l'adhésion de nouveaux membres) pour adapter le droit à la mondialisation et au renforcement des Investissement directs étrangers (IDE), au particularisme des économies africaines, aux besoins réels des entreprises ainsi qu'à la sécurité des créanciers, des tiers et des investisseurs.

▪ **Le Traité de l'OHADA concerne** : le droit commercial général ; le droits des sociétés commerciales et du GIE ; les sûretés ; les procédures simplifiées de recouvrement ; les voies d'exécution ; les procédures collectives ; le droit de l'arbitrage ; la comptabilité ; les contrats de transport de marchandise par route ; le droit du travail.

▪ Il est considéré comme un droit des activités économiques et pas simplement « des affaires » comme indiqué à l'origine. C'est pourquoi, de nouveaux actes uniques sont en préparation, sur les contrats, la consommation ou les organisations coopératives.

▪ Le Traité de l'OHADA est fondé sur deux piliers :

➤ les **Actes uniformes**, qui constituent le texte du droit ;

➤ la **Cour commune de Justice et d'Arbitrage** qui assure l'interprétation des textes en dernier ressort et garantit ainsi l'unification de ce droit.